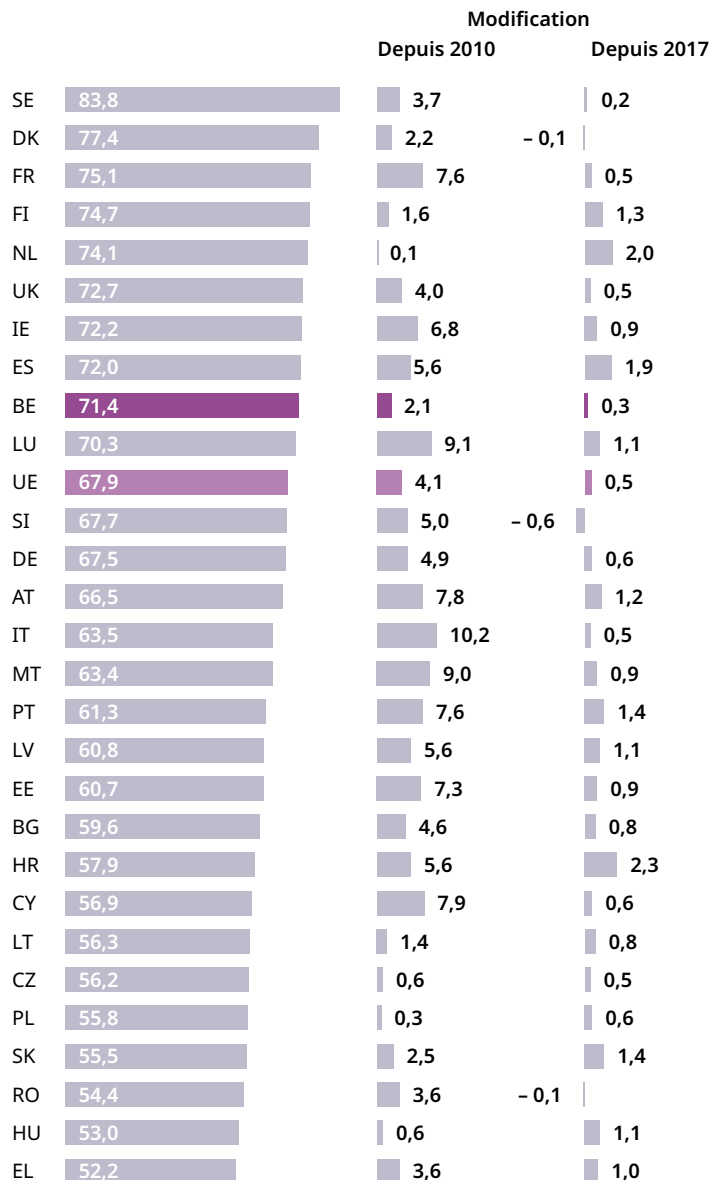


Progrès en matière d'égalité de genre en Belgique depuis 2010

Avec un score de 71,4 points sur 100, la Belgique occupe la neuvième position de l'Union européenne (UE) dans l'indice d'égalité de genre. Son score est supérieur de 3,5 points à celui de l'Union européenne.

Depuis 2010, le score de la Belgique n'a augmenté que de 2,1 points. Il n'a augmenté que légèrement (0,3 point) depuis 2017. Le pays a ainsi perdu quatre places depuis 2010.



Meilleure performance

Les scores de la Belgique sont les plus élevés dans les domaines de l'argent (88,7 points) et de la santé (86,5 points). Dans les domaines de l'argent et du savoir, la Belgique a l'un des scores les plus élevés de tous les pays (deuxième dans les deux cas).

La plus grande marge d'amélioration

Les inégalités entre les femmes et les hommes sont plus marquées dans les domaines du pouvoir (55,7 points) et du temps (65,3 points). Dans ces domaines, la Belgique a perdu quatre places depuis 2010.


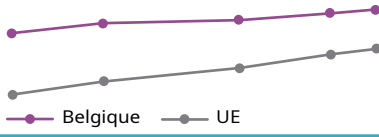



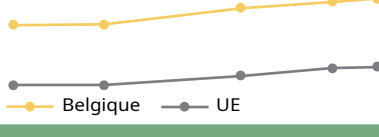



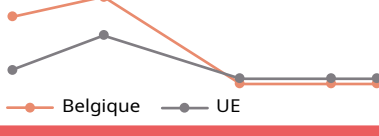

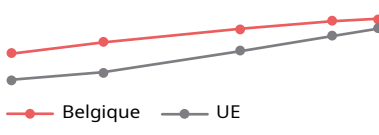

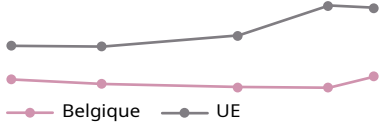
La plus grande progression

La plus forte progression de la Belgique depuis 2010 a été enregistrée dans les domaines du pouvoir (+ 7,8 points) et de l'argent (+ 3,2 points).

Un pas en arrière

Depuis 2010, le score de la Belgique a diminué dans le domaine du temps (- 5,0 points). Les progrès sont au point mort dans le domaine de la santé (pas de changement depuis 2010), où la Belgique se classe dix-septième (recul de trois places depuis 2010).

Découvrez les résultats de l'indice de la Belgique

Scores	2010	2012	2015	2017	2018	Tendances observées dans les scores 2010-2018 Tendances des pays et de l'UE
 1-100	69,3	70,2	70,5	71,1	71,4	
Travail	72,7	72,8	73,8	74,1	74,7	
 Participation	75,7	75,4	77,5	78,2	79,5	
Ségrégation et qualité du travail	69,8	70,4	70,2	70,2	70,1	
Argent	85,5	85,6	87,5	88,3	88,7	
 Ressources financières	77,9	78,6	82,7	83,3	83,8	
Situation économique	94,0	93,3	92,6	93,6	93,8	
Savoir	70,6	70,6	71,1	71,3	71,4	
 Niveau d'instruction et participation	73,3	72,5	73,3	74,3	73,8	
Ségrégation	68,1	68,8	68,9	68,4	69,0	
Temps	70,3	71,8	65,3	65,3	65,3	
 Activités de soins	72,6	75,7	68,9	68,9	68,9	
Activités sociales	68,1	68,1	61,9	61,9	61,9	
Pouvoir	47,9	50,5	53,4	55,2	55,7	
 Politique	65,8	70,0	70,2	67,8	68,1	
Économique	32,8	36,0	38,0	40,2	41,8	
Social	50,9	51,0	57,1	61,7	60,8	
Santé	86,5	86,4	86,3	86,3	86,5	
 Statut	92,6	93,4	93,3	93,3	93,6	
Comportement	70,3	70,3	70,3	70,3	70,3	
Accès	99,3	98,1	98,0	97,9	98,4	

Concernant l'indice

Chaque année, nous attribuons un score aux États membres de l'Union européenne et à l'Union européenne dans son ensemble, afin de déterminer les progrès qu'ils ont accomplis en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. L'indice utilise **une échelle de 1 à 100, où 1 correspond à l'inégalité totale et 100 à la pleine égalité.**

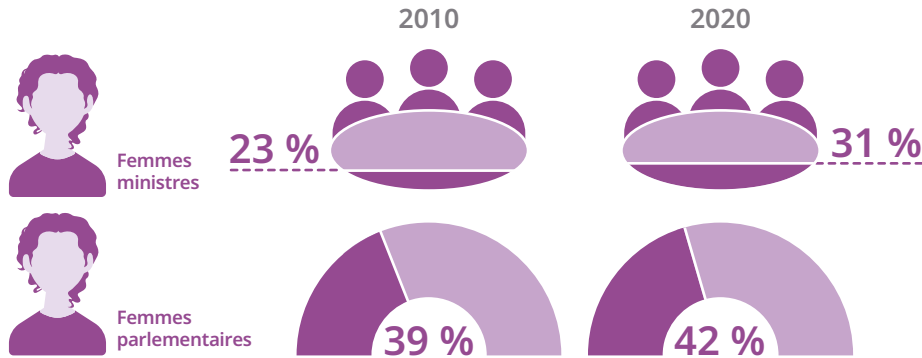
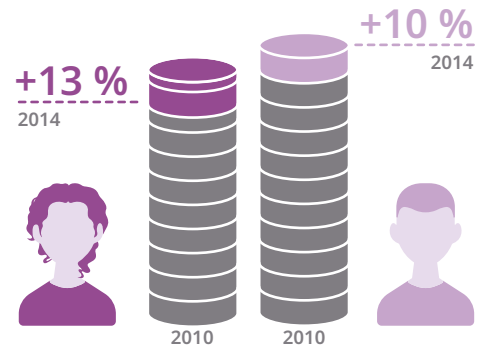
Les notes sont fondées sur les écarts entre les femmes et les hommes et sur les niveaux atteints dans six domaines fondamentaux : le travail, l'argent, le savoir, le temps, le pouvoir et la santé, ainsi que **leurs sous-domaines. Deux autres domaines** sont intégrés à l'indice, mais ils n'ont aucune incidence sur le score final. Les inégalités croisées mettent en lumière l'effet du genre combiné à l'âge, au handicap, au pays de naissance, à l'éducation et à la composition de la famille. La violence à l'égard des femmes mesure et analyse leurs expériences en matière de violence. L'indice est composé de **31 indicateurs**. L'indice d'égalité de genre veille également à mettre **l'accent sur la numérisation et l'avenir du travail.**

Points saillants



La situation financière s'est améliorée tant pour les femmes que pour les hommes

Les revenus mensuels moyens des femmes et des hommes ont augmenté entre 2010 et 2014.



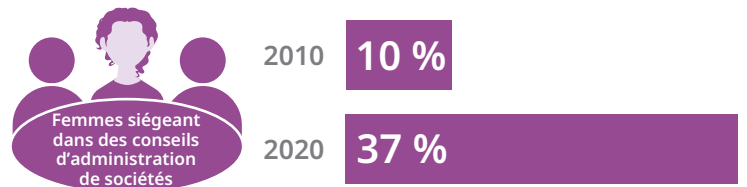
Vers un équilibre entre les sexes au Parlement

La proportion de femmes parlementaires et ministres a augmenté.

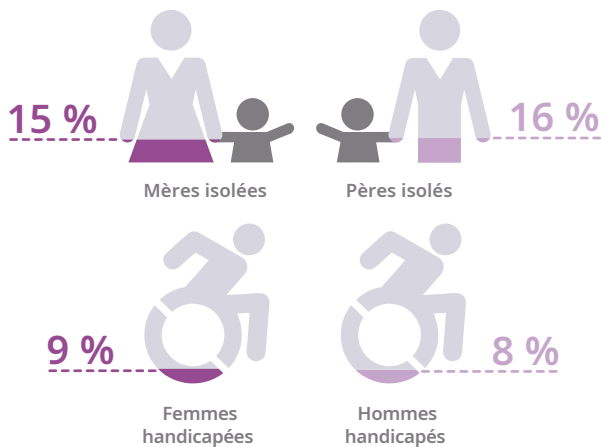


Améliorations de la prise de décisions économiques

La proportion de femmes siégeant au conseil d'administration des plus grandes sociétés cotées en Bourse a augmenté.



Besoins non satisfaits en matière d'examen dentaire



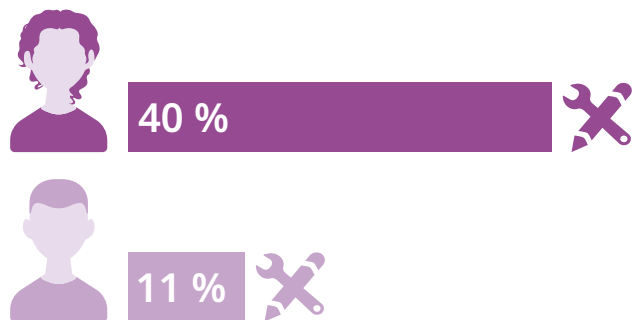
Un accès inégal aux services de santé

Depuis 2010, la proportion de personnes déclarant un besoin non satisfait en matière d'examen dentaire a légèrement augmenté. Les proportions sont plus élevées chez les mères et les pères isolés, ainsi que chez les femmes et les hommes handicapés.



Des concentrations inégales de femmes et d'hommes persistent parmi la population active

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à travailler dans l'éducation, la santé et l'action sociale.

















L'écart entre les femmes et les hommes en matière d'emploi persiste

L'écart entre les sexes en matière de taux d'emploi en équivalent temps plein (ETP) est beaucoup plus important pour les femmes et les hommes dans les couples avec enfants que pour les couples sans enfants.



Découvrez les performances de la Belgique par indicateur

Indicateurs	Belgique		UE			
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes		
Travail						
	Participation	Taux d'emploi ETP(*) (15 +, %, 2018)	39	53	42	57
		Durée de l'activité professionnelle (15 +, années, 2018)	31	35	34	39
	Ségrégation et qualité du travail	Ségrégation liée à l'emploi (15 +, %, 2018)	40	11	31	8
		Flexibilité (15 +, %, 2015)	30	33	23	27
		Indice des perspectives de carrière (15 +, points, 0-100, 2015)	66	67	63	64
Argent						
	Ressources financières	Revenus mensuels moyens (16 +, euros en standard de pouvoir d'achat, 2014)	2 771	3 108	2 249	2 809
		Revenu net annuel moyen des ménages(**) (16 +, euros en standard de pouvoir d'achat, 2018)	22 338	23 634	17 860	18 668
	Conditions économiques	Risque de pauvreté (16 +, %, 2018)	16	14	17	16
		Répartition du revenu (16 +, %, 2018)	27	26	20	19
Savoir						
	Niveau d'instruction et participation	Diplômés de l'enseignement supérieur (15 +, %, 2018)	33	29	26	25
		Participation à l'éducation et à la formation tout au long de la vie (15 +, %, 2018)	15	14	17	16
	Ségrégation	Ségrégation dans l'éducation (15 +, %, 2017)	54	31	43	21
Temps						
	Activités de soins	Soins aux enfants, petits-enfants, personnes âgées ou handicapées (18 +, %, 2016)	43	29	38	25
		Cuisiner et/ou ménage tous les jours (18 +, %, 2016)	81	33	79	34
	Activités sociales	Activités sportives, culturelles ou de loisirs (15 +, %, 2015)	32	39	28	32
		Activités bénévoles ou caritatives (15 +, %, 2015)	10	10	12	11
Pouvoir						
	Politique	Ministres (%, deuxième trimestre 2020)	31	69	32	68
		Députés (des deux chambres) (%, deuxième trimestre 2020)	42	58	32	68
		Membres des assemblées régionales/municipalités locales (%, 2019)	43	57	29	71
	Économique	Membres des conseils d'administration des plus grandes entreprises (%, premier semestre 2020)	37	64	29	71
		Membres du directoire de la Banque centrale (%, 2019)	8	92	25	75
	Social	Membres des conseils d'administration d'organismes de financement de la recherche (%, 2019)	46	54	38	62
		Membres des conseils d'administration d'organismes publics de radiodiffusion (%, 2019)	35	65	37	63
		Membres des conseils d'administration des organisations nationales de sport olympique (%, 2019)	12	88	17	83
Santé						
	Statut	Personnes en bonne santé (16 +, %, 2018)	72	77	67	72
		Espérance de vie (années, 2018)	84	79	84	78
		Années de vie en bonne santé (années, 2018)	64	63	64	63
	Comportement	Consommation de tabac et d'alcool(**) (16 +, %, 2014)	32	50	28	48
		Activité physique et/ou consommation de fruits et légumes(**) (***) (16 +, %, 2014)	29	36	36	40
	Accès	Besoins non satisfaits en matière d'examen médicaux (16 +, %, 2018)	2	2	4	3
		Besoins non satisfaits en matière d'examen dentaire (16 +, %, 2018)	4	4	4	4

Sources : Eurostat (statistiques sur l'éducation et la formation, enquête sur les forces de travail dans l'Union européenne, enquête européenne par entretien sur la santé, statistiques de l'Union européenne sur le revenu et les conditions de vie, enquête sur la structure des salaires), Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound) (enquête européenne sur les conditions de travail, enquête européenne sur la qualité de vie et Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) (les femmes et les hommes dans la prise de décision). (*) Le taux d'emploi ETP mesure les personnes employées de manière comparable, même si elles peuvent travailler un nombre d'heures différent par semaine. (**) UE : moyenne non pondérée. (***) BE : estimation de l'EIGE.

Pour en savoir plus sur l'indice d'égalité de genre, consultez la page <https://eige.europa.eu/gender-equality-index>



Violence

Pourquoi n'y a-t-il pas de score pour le domaine de la violence ?

Il n'existe pas de nouvelles données pour mettre à jour le score de la violence, c'est pourquoi aucun chiffre n'est donné. Eurostat coordonne actuellement une enquête à l'échelle de l'UE sur la violence fondée sur le sexe, dont les résultats sont attendus en 2023. L'EIGE lancera un deuxième cycle de collecte de données administratives sur la violence entre partenaires intimes, le viol et le féminicide en 2022. Les deux sources de données seront utilisées pour actualiser le domaine de la violence dans l'indice d'égalité de genre 2024.

Contrairement aux autres domaines de l'indice, celui de la violence ne mesure pas les différences entre les situations des femmes et des hommes. Il examine plutôt les expériences de violence des femmes (prévalence, gravité et divulgation). L'objectif général n'est pas de réduire les écarts entre les femmes et les hommes, mais d'éradiquer totalement la violence.

! Les lacunes des données masquent la véritable ampleur de la violence.
L'UE a besoin de données complètes, actualisées et comparables pour élaborer des politiques efficaces de lutte contre la violence envers les femmes.

La violence en un coup d'œil

Féminicide



Pas de données disponibles

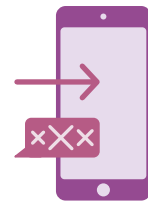
Mutilations génitales féminines (MGF)



16 à 27 % des 22 544 filles (parmi la population résidente migrante) sont exposées au risque de mutilation génitale féminine

Source : EIGE

Cyberviolence



3 % des femmes ont été victimes de harcèlement en ligne

Source : Eurofound, enquête européenne sur la qualité de vie



Lors des confinements en raison de la COVID-19, les femmes victimes de relations violentes étaient coincées à la maison et à la merci de leur agresseur pendant de longues périodes, ce qui les exposait à un risque accru de violence domestique. Même en l'absence de pandémie, le plus grand danger pour les femmes vient des personnes qu'elles connaissent.

Convention d'Istanbul : état des lieux

La convention d'Istanbul est le traité international des droits de l'homme le plus complet sur la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. La Belgique a signé ladite convention en septembre 2012 et l'a ratifiée en mars 2016. Le traité est entré en vigueur en juillet 2016.



Accent thématique sur la numérisation et l'avenir du travail

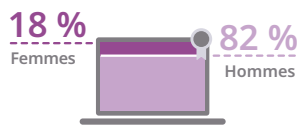
L'indice d'égalité de genre 2020 se concentre sur la numérisation et l'avenir du travail. L'accent thématique porte sur trois domaines :

- l'utilisation et le développement des compétences et des technologies numériques ;
- la transformation numérique du monde du travail (ségrégation, conditions de travail, équilibre entre vie professionnelle et vie privée) ;
- les conséquences plus larges de la numérisation sur les droits de l'homme, la violence à l'égard des femmes et les activités de soins.

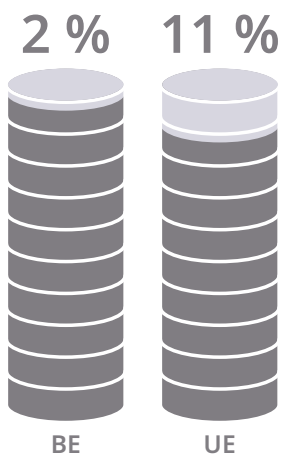
Diplômés dans le secteur des TIC



Spécialistes dans le secteur des TIC



Écart de rémunération entre les sexes dans les TIC



Principaux indicateurs	Belgique		UE	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Compétences numériques				
Utilisateurs quotidiens de l'internet (16-74, %, 2019)	83	86	78	80
Au-delà des compétences numériques de base (16-74, %, 2019)	32	37	31	36
<i>Compétences en matière d'information</i>				
Aptitude à la communication	73	74	71	71
Compétences en matière de résolution de problèmes	79	78	67	66
Compétences logicielles	59	65	56	63
Formation pour améliorer les compétences numériques (16-74, %, 2018)	36	42	39	44
	27	32	18	22

Ségrégation dans l'éducation et sur le marché du travail				
Diplômés dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) (% , 2018)	12	88	20	80
Spécialistes dans le secteur des TIC (15 +, %, 2019)	18	82	18 (s)	82 (s)
Scientifiques et ingénieurs dans les secteurs de haute technologie (25-64, %, 2019)	21	79	20	80

Travailler dans les TIC				
TIC au travail et activités réalisées (16-74, %, 2018)				
Ordinateur, ordinateur portable, smartphone, etc., utilisés	41	43	37	42
Autre matériel informatique utilisé	14	21	8	13
Courriels échangés	36	39	32	36
Documents électroniques créés ou édités	20	27	24	28
Réseaux sociaux utilisés	9	10	9	11
Applications utilisées pour recevoir des tâches ou des instructions	13	18	10	14
Logiciels spécifiques à la profession utilisés	21	25	19	24
Systèmes ou logiciels informatiques développés ou entretenus	2	6	3	7
Temps partiel dans les TIC (20-64, %, 2018)	15	5	17	5
Aménagement du temps de travail chez les spécialistes des TIC (20-64, %, 2015, données non disponibles au niveau national)				
			21	22
Écart de rémunération entre les sexes dans les TIC (% , 2014)		2		11

Dans l'UE, 21 % des femmes et 22 % des hommes déterminent entièrement par eux-mêmes leurs horaires de travail, contre 13 % des femmes et 18 % des hommes dans les autres professions.

Sources : Eurostat (statistiques sur l'éducation et la formation, statistiques sur l'économie et la société numériques, enquête de l'Union européenne sur les forces de travail, enquête sur la structure des salaires) et Eurofound (enquête européenne sur les conditions de travail). (s) : estimation d'Eurostat. Certains domaines de préoccupation (par exemple le travail sur les plateformes et l'intelligence artificielle) ne sont pas couverts par les indicateurs en raison du manque de données comparables à l'échelle de l'UE.

Pour en savoir plus sur l'indice d'égalité de genre,

consultez la page <https://eige.europa.eu/gender-equality-index>

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) est le centre de connaissances européen sur l'égalité des genres. L'EIGE soutient les décideurs politiques et toutes les institutions compétentes dans leurs efforts visant à faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une réalité pour tous les Européens, en leur apportant une expertise spécifique et des informations comparables et fiables sur la situation en matière d'égalité de genre en Europe.

© Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2020
La présente fiche d'information a été élaborée en coopération avec le PPMI.
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source



Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes
Gedimino pr. 16
LT-01103 Vilnius
LITUANIE

Version imprimée :
PDF :

ISBN 978-92-9482-682-4
ISBN 978-92-9482-683-1

2600-1780

doi:10.2839/993080
doi:10.2839/302163

MH-AG-20-001-FR-C
MH-AG-20-001-FR-N

Coordonnées

<https://eige.europa.eu/>
facebook.com/eige.europa.eu
twitter.com/eurogender
youtube.com/user/eurogender
eige.sec@eige.europa.eu
+370 52157444
<https://eurogender.eige.europa.eu/>



Office des publications de l'Union européenne